

## LE SECRET DU SUCCES DES AMERICAINS ET DES ANGLAIS

dans toutes les branches d'industrie et de commerce, se trouve dans un mot

### "ANNONCE."

Ils annoncent libéralement, avec discernement. Ils ne se demandent pas combien coûtera leur annonce, mais comment parvenir au plus grand nombre possible de lecteurs. Amis! Compatriotes! Suivez leur exemple! Annoncez!! Annoncez, afin que le Public acheteur sache que vous avez à lui vendre ce qu'il veut acheter. Choisissez les journaux qui ont la plus grande circulation. C'est pourquoi nous attirons votre attention spéciale aux avantages qu'offre, sous ce rapport,

### "L'OPINION PUBLIQUE."

Ce journal, le seul Journal Français Illustré de l'Amérique, fondé en 1869, atteint dès sa troisième année d'existence le chiffre de 10,000 Abonnés. Avec le nouvel élan que nous lui imprimons en ce moment, il atteindra, sans doute, dès cette année le chiffre de 15,000. Sa circulation à Montréal excède 2,000 : à Québec, 800 ; à Ottawa, 350 ; aux Trois-Rivières, 150 ; à Lévis, 130 ; à St. Hyacinthe, 120 ; à Sorel, 110 ; la balance étant répartie parmi 650 des paroisses les plus riches de la Province, qui nous donnent de 10 à 50 et même 70 abonnés chacune. Nous invitons le public à vérifier ces chiffres, soit par l'entremise de nos porteurs et du Bureau de Poste de Montréal, soit en examinant nos listes d'abonnés.

De plus, nous affirmons que "L'OPINION PUBLIQUE" est lue, reliée et conservée ; ses gravures et sa littérature lui donnant, sous ce rapport, un grand avantage sur les journaux quotidiens. Aussi, voyons-nous dans tous les pays, les journaux illustrés obtenir une clientèle d'annonces importante, malgré leurs taux élevés. Aux Etats-Unis, par exemple, *Harper's Weekly* charge \$4 00 la ligne, *Frank Leslie*, \$2 50 ; *Le Bazar*, \$1 00 ; *Le Scientific American*, \$1.00 la ligne, et l'espace que ces journaux consacrent aux annonces est cependant toujours rempli ; tellement les Américains comprennent la supériorité de ces journaux illustrés comme moyen de publicité. "L'OPINION PUBLIQUE" ne prétend pas charger des prix semblables. Elle se contente du taux ordinaire, accepté par les journaux quotidiens, même en Canada ; c'est-à-dire un centin par ligne pour chaque mille de circulation. En chiffres ronds, 10 centins la ligne pour les annonces passagères. Nous savons que plusieurs croient que publier leurs annonces dans certains journaux, à deux ou trois centins la ligne, est faire une grande économie. Illusion!! Erreur!!! L'annonce à deux centins est trop chère, si le journal qui la reçoit ne s'imprime qu'à mille exemplaires. Le journal le meilleur marché, est celui qui donne la plus grande publicité pour une somme quelconque. Si "L'OPINION PUBLIQUE" demande \$10.00 pour une annonce qu'elle expédie à 12,000 abonnés, son tarif est plus bas que celui du confrère qui publie la même annonce pour \$2.00 et ne l'envoie qu'à mille ou quinze cents lecteurs.

### TARIF DES ANNONCES DE

### "L'OPINION PUBLIQUE"

Nous invitons les COMMERÇANTS, les MANUFACTURIERS, les HOTELIERS, les HOMMES DE PROFESSION à tenter la fortune dans les colonnes de

### L'Opinion Publique

et nous leur présentons le tarif suivant :

Prix de la ligne, mesure nonpareil, à chaque publication, 10 centins.

Sur ce prix une réduction considérable sera faite pour les annonces à long terme. Ainsi,

Une annonce de trois lignes sera publiée,

Trois mois pour.....	\$3.50
Six mois pour.....	6.50
Un an pour.....	12.00

Une annonce de dix lignes sera publiée,

Trois mois pour.....	\$11.50
Six mois pour.....	20.00
Un an pour.....	35.00

Une annonce de vingt lignes sera publiée,

Trois mois pour.....	\$22.00
Six mois pour.....	38.00
Un an pour.....	68.00

Et pour l'excédant de 20 lignes, chaque ligne,

Trois mois pour.....	\$1.10
Six mois pour.....	1.90
Un an pour.....	3.40

Ces prix ne sont susceptibles d'aucune autre réduction.

A ceux qui voudront attirer plus spécialement l'attention du Public, nous offrons un moyen unique, infaillible, **L'ANNONCE ILLUSTRÉE** ! Nous publierons, par mi

les gravures du journal, des vues d'Usines, d'Hotels, de Maisons de Commerce, Portraits, Machines, Etc., aux prix suivants :

Pour une gravure d'une page.....	\$75 00
Pour une gravure d'une demi-page....	49 00
Pour une gravure d'un quart de page..	25 00

Ces prix couvrent les frais de dessin et de gravure. Nous donnerons aussi, dans les colonnes du journal, sans rien charger de plus, une description convenable de la gravure, n'excédant pas toutefois une demi colonne de matière courante. Si la description ou la réclame excède la demi colonne, l'excédant sera chargé 10 centins la ligne.

Enfin, souvenez-vous qu'en annonçant dans "L'OPINION PUBLIQUE," tout en faisant une excellente affaire, vous encouragez une ŒUVRE NATIONALE, vous aidez au soutien du Grand Journal Illustré Canadien Français, qui élève et ennoblit le peuple en répandant le goût des Lettres et des Arts.

### DE TOUT UN PEU

Le prince de Galles a fait récemment une visite officielle en France, où il a été l'hôte du duc de La Rochefoucauld-Bisaccia et de quelques autres grands personnages. Quelques journaux monarchistes ayant bien auguré de ces rapports pour les relations futures de l'Angleterre avec la France, dans le cas d'une restauration monarchiste, le *Times* de Londres, qui n'est pas tendre pour le comte de Chambord, s'est vu obligé de publier la note suivante :

La curiosité parisienne, toujours inassouvie, s'est jetée sur la visite du prince de Galles au duc de La Rochefoucauld-Bisaccia comme sur un événement public ayant la plus grande importance internationale.

Poursuivant son idée, le journal anglais ajoute plus bas :

Telles ont été les suppositions, les spéculations inspirées aux Français par ce voyage, qu'on en est à regretter qu'un motif indépendant de la volonté du prince ou de son noble amphitryon n'ait pas empêché ou retardé cette visite.

Enfin, le *Times* va jusqu'à dire :

Les politiques français, ignorants ou oublieux du rôle que doit jouer le prince de Galles dans la politique anglaise, veulent que la visite de l'héritier du trône au château d'Éclimont signifie ni plus ni moins qu'une alliance entre l'Angleterre et la cause démodée de la légitimité. On perdrait son temps à vouloir prouver aux parisiens trop agités, que le prince de Galles n'a ni le pouvoir ni la volonté de renforcer le parti légitimiste, par la promesse de la sympathie ou de l'appui de l'Angleterre.

L'HOMME INSUBMERSIBLE.—M. C. S. Merriman, du No. 10 Murray street, New-York, a pris un brevet pour l'invention d'un costume qui doit rendre insubmersible celui qui le revêt. Le costume se compose de pantalon, jaquette et ceinture étanches, le tout en caoutchouc, avec certaines portions destinées à être gonflées à l'air pour le service. L'inventeur a choisi pour faire l'essai de son appareil un homme d'un courage à toute épreuve, M. Paul Boyton, résident d'Atlantic City, capitaine des Lifeguards du New-Jersey et plongeur de profession. Ajoutons que, pendant la guerre franco-allemande, M. Boyton a servi avec distinction dans les francs-tireurs. Il a pris place sur le steamer *Queen*, de la ligne Nationale, lors de son dernier départ de New York, avec l'intention de se jeter à l'eau, quand le steamer serait à 300 milles de New-York et d'y revenir à la nage. Mais il a dû renoncer à ce projet en conséquence de l'opposition du capitaine qui ayant peu de confiance dans le costume insubmersible, n'a pas voulu prendre la responsabilité de laisser un de ses passagers s'exposer à une mort presque certaine.

Ce n'est qu'à l'arrivée du *Queen* près de la côte irlandaise que le capitaine, cédant aux obsessions de M. Boyton, lui a permis d'expérimenter son costume de sauvetage. Il a en conséquence revêtu, pardessus son uniforme de marin, le costume de Merriman, a gonflé les compartiments à air, a mis dans une poche ad hoc des provisions pour trois jours, s'est pourvu d'une boussole, d'un couteau, d'une lanterne, de quelques fusées et d'un drapeau des Etats-Unis, et finalement s'est élancé dans la mer, le mardi 20 octobre à 9<sup>h</sup> heures du soir, près du rocher Fastnet. Son intention était de gagner Baltimore, distance de 7 milles en ligne directe, en se dirigeant avec la pagaie—nous avions oublié de la mentionner — qui fait partie du costume Merriman. Mais, un quart d'heure à peine plus tard, une tempête s'est déchaînée et le mardi nageur, plongé dans une obscurité complète, a été entraîné par les vagues vers la haute mer, sans que la violence du vent lui permit de se servir de la pagaie. Le lendemain matin à 1 heure, M. Boyton, étant éloigné de 15 milles de toute terre, le vent est devenu moins violent et s'est mis à souffler vers le rivage. Il a manié vigoureusement sa pagaie, et trois heures après il abordait sain et sauf à l'île faska Bight, un peu au sud-est de Baltimore, ayant parcouru plus de 30 milles à la nage pendant les sept heures qu'il avait passées dans l'eau.

L'endroit où il a débarqué était complètement désert, mais il a pris un sentier de montagne qui l'a conduit à une station de garde-

côtes de Skibbereen où il a été parfaitement accueilli. Il s'est dépoillé de son costume imperméable et il a constaté avec satisfaction que son uniforme de marin était aussi sec qu'au moment où il l'avait endossé. M. Boyton est allé ensuite à Cork. Il se propose de faire plusieurs expériences en Angleterre, notamment de traverser le détroit, de Douvres à Calais, en se faisant remorquer par un cerf-volant. Enfin il est résolu, quand il reviendra aux Etats-Unis, à s'élancer à l'eau à 250 milles de terre, et à gagner à la nage New-York ou le Long Island.

Nous avons sous les yeux une lettre que M. Boyton a adressée de Skibbereen à un de ses amis de New-York, dans laquelle il avoue qu'il s'est cru perdu en se voyant porter vers la haute mer pendant la tempête du mardi 20 octobre. Mais le danger a été oublié aussitôt que passé, et le courageux expérimentateur fera de nouveaux exploits avec plus de confiance encore que le premier.

Il demeurait, il n'y a pas encore longtemps, à Paris, un écossais atteint du spleen, qui voulait mourir sous le couperet fatal, avait construit lui-même dans son salon de la rue du Luxembourg, 31, une machine, mais une de ces machines comme seul un millionnaire peut s'en offrir.

Le salon de lord Sothrey était très-élevé. Il assujettit deux portants en bois d'ébène sur lesquels il avait fait incruster des lamettes d'or et d'argent. La planchette était en bois de cèdre découpé à jour, comme le plus coquet des éventails.

Le couperet, en acier damasquiné, était surchargé d'un immense poids et s'abattait sous la pression d'une touche d'ivoire placée sur une équerre faisant saillie devant la lunette.

Rien enfin n'avait été oublié par ce singulier personnage pour que l'opération fut confortable et réussit du premier coup.

Lord Sothrey avait mis six mois à construire ce charmant joujou qui devait le délivrer d'une vie insipide et, pendant ces six mois, on l'avait vu, lui si calme d'habitude, fiévreux, anxieux ; à ceux qui s'étonnaient de se retour subit, il répondait :

—Peuh ! peuh ! Laissez faire. La vie n'est rien, il faut la quitter convenablement.

Un matin, la machine était entièrement terminée : l'appareil se dressait imposant au milieu du salon, vis-à-vis une immense glace ; lord Sothrey voulait se voir mourir.

Après avoir fait jouer à plusieurs reprises le couteau dans ses rainures, il prit ses dispositions testamentaires, descendit se faire raser et couper les cheveux, remonta chez lui, revêtit une chemise de soie blanche, s'agenouilla, murmura une courte prière, s'allongea sur la planche, engagea son cou dans la lunette, se regarda dans la glace et pressa le ressort....

Le lendemain, on retrouvait lord Sothrey dormant dans son lit du sommeil le plus calme : l'appareil n'avait pas fonctionné.

Notre écossais, n'ayant pu arriver à faire déclancher le ressort, après s'y être pris à plusieurs fois, s'était tranquillement couché ; il était guéri du spleen.

Depuis il a fait don de sa guillotine au musée de Glasgow, et, tous les ans, il va la visiter.

Le corps de lady Dilke, dont le décès a eu lieu à Londres, il y a cinq semaines environ, avait été envoyé à Dresde, où on l'a brûlé le 10 octobre dernier.

La cérémonie a eu lieu sur le fourneau récemment inventé par M. Siemens pour ces nouveaux genres d'enterrement, et les parents de la défunte, ayant autorisé la présence d'étrangers, une nombreuse compagnie de notabilités scientifiques assistait à l'expérience.

Après la requête faite par M. Siemens d'offrir mentalement une prière, le cercueil a été placé dans la chambre ardente.

Au bout de six minutes, celui-ci était brûlé, cinq minutes ensuite la chair était fondue. Il ne restait plus que le squelette, cela fut encore l'affaire de dix minutes, et tout fut dit. De sorte que 75 minutes après l'introduction du cercueil dans le fourneau, ce qui restait de lady Dilke était représenté par 6 livres de cendres placées dans une urne.

Le beau-frère de la dame a assisté à tous les détails de la funèbre cérémonie.

On sait qu'il a été lancé dernièrement en Angleterre un navire construit de façon à garantir les passagers contre le mal de mer. Les salons et les cabines sont placés dans une espèce de tube montant qui occupe l'intérieur du navire. La première expérience de ce nouveau genre de vaisseau a été faite il y a quelques semaines.

Le *Castalia*, le nouveau steamer destiné à la traversée de la Manche, et construit de façon à éviter aux passagers les ennuis du mal de mer, a fait le voyage entre Douvres et Calais et retour ; on n'y a ressenti aucun inconvénient de tangage ni de roulis ; aucun des voyageurs n'a été incommodé.

Une expression d'un réalisme par trop pittoresque mais bien originale, que le *Gaulois* croit usuelle en Normandie.

—Eh bien ! la mère, comment va votre mari ?  
—Ah ! ne m'en parlez pas, il ne veut plus rien prendre, et je crois bien que le « beau » l'a frappé d'alignement.

Entre deux ivrognes :  
—Comment se fait-il Zidore, que tu aies un parapluie ?  
—Je l'ai acheté hier quand j'étais soûl.  
—L'horreur de l'eau !

Un mot de Cham, dans le *Charivari* :  
M. et Mme Prudhomme parcourent ensemble la grande galerie du palais des Reptiles et s'arrêtent avec stupéfaction devant un immense serpent noné sur lui-même :

—Vois donc, il s'est fait un nœud !...  
—Probablement pour se rappeler quelque chose.

Le *Moniteur Universel* annonce le mariage de la fille de M. Louis Veuillot avec le commandant Pierron, ex-officier d'ordonnance de Napoléon III, ancien chef du cabinet Maximilien, dont il fut le conseiller et l'ami.

### PRÉSENTS DU JOUR DE L'AN.

L. A. LAPOINTE,  
*Chapelier-Manchonnier,*  
53 RUE ST. JEAN,  
(Près la Porte.)  
QUEBEC.

Les personnes qui désirent faire de magnifiques présents du jour de l'an peuvent aller visiter l'établissement de Mr. L. A. LAPOINTE. Messieurs les membres du Clergé sont spécialement engagés à faire une visite ; ils trouveront des Casques de Loure, Mouton de Perse, Loure piquée et naturelle, Mitaines et Gants de Pelletterie en tous genres, dans le dernier goût et le mieux fini. Manteaux, Collieries, Manchons pour Dames et enfants.

5-46-4-7.

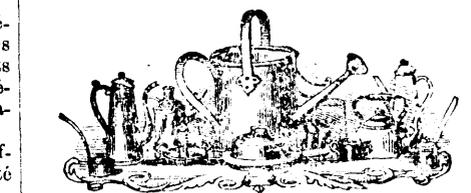
### INSTITUT TÉLEGRAPHIQUE

### DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui desiront se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.

5-46-8-11.



### VITAL GRENIER.

FERBLANTIER. PLOMBIER. COUVREUR  
POSEUR DE TUYAUX A GAZ. APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR.

268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

5-45-13-10.

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

### BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS :—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS :—BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE.

5-16-52-1